

Les Amériques en janvier 2001

(suite)

C'est maintenant officiel, les États-Unis ont un Président mal élu mais bien reconnu depuis le 20 janvier, lequel semble décidé à courtiser plus fermement l'Amérique latine, le Mexique en tête de file. Des discussions surprenantes, bien que limitées, reprennent sur le thème de la mobilité des travailleurs dans l'ALÉNA. La dispute commerciale Embraer-Bombardier se poursuit avec une nouvelle vigueur. Aussi et dans le MERCOSUR, les prévisions pour l'Argentine et le Brésil reprennent un air d'aller optimiste, même si le Paraguay et l'Uruguay ne semblent pas tout à fait se remettre des lendemains difficiles de la crise financière brésilienne. Enfin et pendant Davos, les organisations sociales persistent et signent à Porto Alegre, l'an 2001 sera chargé en matière de mobilisations dans l'hémisphère.

*

* *

ALÉNA

• Canada

Après l'agenda de sécurité humaine qui lui a valu une certaine popularité internationale, le ministre des Affaires extérieures, maintenant à la charge de l'ex-ministre de l'Industrie John Manley, reviendra à des priorités plus immédiates, la défense des intérêts économiques du Canada dans le monde et le renforcement de la relation bilatérale avec les États-Unis notamment. Les rumeurs journalistiques veulent que Jean Chrétien soit le premier chef d'État à être officiellement invité à la Maison blanche, une invitation selon certains moins spontanée que plus discrètement "travaillée" par la diplomatie canadienne. Le Président du Mexique, Vincente Fox, recevra quant à lui George Bush à la mi-février... Pour plusieurs qui auraient voulu croire au projet de partenariat canadien avec le Mexique, les déclarations récentes du Ministre Manley ont ramené les espoirs au ras des pâquerettes. Celui-ci a franchement annoncé son intention de ne pas laisser le Mexique supplanter le Canada d'ici la fin de la décennie comme premier partenaire commercial des États-Unis comme le laissent entrevoir certaines études pessimistes. Tout en se déclarant enclin à considérer le Mexique comme un partenaire stratégique, M. Manley a néanmoins signalé quelques inquiétudes sur le fait que le nouveau Président des États-Unis, George Bush fils, montre une sympathie trop manifeste pour son homologue mexicain Vicente Fox. Le nouveau ministre des Affaires extérieures du Canada a aussi fait part de son intention de travailler au rapprochement commercial du Canada avec les autres pays membres du G-8, ainsi qu'avec la Chine et l'Inde.

L'épopée commerciale concernant la dispute sur le marché des jets régionaux entre la Canadienne Bombardier et la Brésilienne Embraer se poursuit et tourne à la bagarre : le Canada a décidé à la fin janvier de poursuivre de nouveau le Brésil à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tandis que ce

dernier portera en appel dès le 1^{er} février la décision de l'organisme rendue en décembre dernier, pour présenter une plainte contre la subvention canadienne récemment accordée à la transaction Air Wisconsin-Bombardier. Dès la première semaine de janvier, le gouvernement brésilien avait en effet menacé de recourir à des poursuites commerciales si le gouvernement canadien persistait à subventionner l'industrie aérospatiale. Le Canada vient de financer en partie une transaction entre Air Wisconsin Airlines Corp. et Bombardier, à raison d'un prêt à faibles taux d'intérêt de près de 1,7 milliards de \$ É.U., facilitant l'acquisition des jets. Le gouvernement québécois aurait également apporté des garanties supplémentaires à Bombardier. Ce qui, aux dires du gouvernement brésilien, aurait permis à la compagnie canadienne d'emporter en janvier le contrat évalué à près de 3 milliards de \$ É.U. Par ailleurs et pour ne rien arranger, Bombardier a peu de temps après remporté un autre contrat supplémentaire sur sa rivale Embraer, avec la compagnie SkyWest cette fois, un contrat estimé entre les 1,4 et 3 milliards de \$ É.U., selon les options qui seront définies ultérieurement.

Le Brésil voit dans l'affaire Air Wisconsin une illustration du fait que le Canada accorde des subventions déloyales à ses entreprises œuvrant dans le secteur de la haute technologie. Il menace de procéder au boycott de plusieurs produits d'importation canadienne, dont une gamme de fertilisants et un certain nombre de produits agricoles, pour un total approximatif d'un demi-milliard, si le litige ne se résout pas par d'autres moyens. L'an dernier, les exportations canadiennes de chlorure de potassium et de produits agricoles (dont le blé en grains, les pois et le soufre) ont totalisé les 167 et 250 millions de \$ É.U.

Du côté canadien, l'épisode spectaculaire Air Wisconsin-Bombardier témoigne surtout de la volonté du gouvernement canadien de suivre l'exemple brésilien en matière de subsides publics et d'aller au-delà des sanctions commerciales si le Brésil n'accélère pas le rythme en matière de règlement du différend qui oppose les deux pays. Le gouvernement canadien estime que Embraer possède près de 50 % du marché des jets régionaux. Un tel chiffre s'explique en grande mesure par le fait que les appareils mis en marché par Embraer sont généralement moins coûteux que ceux fabriqués par Bombardier, le même jet de 50 sièges, par exemple, se vend à 17 millions ou 21 millions de \$ É.U. selon qu'il soit produit par Embraer ou Bombardier. De plus, ProEx attribue des prêts à faibles taux d'intérêt allant jusqu'à 2 millions de \$ par appareil aux acheteurs d'Embraer.

On se rappellera que le Brésil avait été enjoint en août dernier à revoir son programme d'appui aux exportations Pro-Ex, estimé dans les 23 millions de \$ É.U. mensuels, et qu'il avait de mauvaise grâce consenti à la décision de l'OMC, sur une base non-rétroactive, sans pour autant s'avouer vaincu puisque les rumeurs voulaient que le Brésil poursuive dès que faire se peut le Canada pour des charges similaires. Le litige dure depuis quatre ans, et l'Organisation a rendu à cinq reprises différentes (la dernière datée de décembre 2000) une décision favorable au Canada. Elle a d'ailleurs autorisé ce dernier à procéder à des sanctions commerciales allant jusqu'aux 233 millions de \$ É.U. annuels contre le Brésil (pour un total de 1,4 milliards de \$ É.U. sur six ans). Depuis août 2000, le Canada n'a en fait pas été particulièrement convaincu de l'ampleur des réformes apportées au programme ProEx. Mais en attendant de décider de la liste des produits visés par les sanctions, le Canada semble avoir décidé de recourir à d'autres moyens et d'agir sur tous les fronts pour talonner Embraer. En demandant la réouverture d'un panel d'enquête sur ProEx, il entend ainsi forcer la négociation directe avec le Brésil. Une affaire loin d'être terminée.

• Mexique

Le gouvernement du Mexique a présenté, dans la seconde semaine de janvier, une demande formelle auprès du Canada et des États-Unis en vue d'élargir les programmes existants sur les travailleurs migrants saisonniers. Il s'agirait notamment de voir à la facilitation des visas temporaires, à la légalisation des travailleurs mexicains déjà sur place, et à la définition d'un régime de respect des droits humains et du travail des travailleurs mexicains migrants. Le Secrétaire du Travail et de la Prévision sociale, Carlos Abascal Carranza, espère obtenir des progrès sur la question d'ici six mois avec le Canada, et d'ici un an avec les États-Unis. Nouvelle pour le moins renversante, dès la troisième semaine de janvier, le Sénat des États-Unis a indiqué qu'il procéderait à l'étude de la proposition. Entre les États-Unis et le Mexique, un tel programme n'est pas sans précédent. Un plan similaire appelé *Bracero* avait été établi au

lendemain de la seconde guerre mondiale. Il permit l'entrée de près de 5 millions de travailleurs agricoles et de la construction routière. Ce programme a opéré jusqu'en 1964. La discussion vise à mettre en œuvre un programme similaire au *Bracero*, ce qui faciliterait l'entrée temporaire de près de 1,5 millions de travailleurs mexicains. À suivre.

Le ministre du Travail du Mexique a également annoncé qu'il comptait analyser la possibilité de procéder à une hausse des salaires minimaux au Mexique, actuellement d'environ 40 pesos ou 4 \$ É.U. La Commission consultative pour la modernisation du système de salaires minimaux, chargée d'étudier le dossier, rendra publiques ses recommandations d'ici août prochain. Le ministre a déclaré qu'il écartait la possibilité de procéder à une augmentation salariale par décret, comme c'est la coutume au Mexique, et qu'il penchait davantage pour une politique salariale non-inflationniste de "récupération graduelle", suivant le rythme de la croissance économique du pays.

Début janvier, le gouvernement Fox a également fait connaître son programme économique pour le Sud et le Sud-Est du Mexique, prévoyant une injection de près de 80 milliards de \$ É.U. sur les prochains six ans – originant partiellement de capitaux privés offerts par un entrepreneur en biotechnologies du nord du pays, Alfonso Romo, à la tête des firmes Pulsar et Savia – , dans les secteurs du transport, de l'agriculture, du tourisme, du pétrole, et particulièrement pour la petite et moyenne entreprise nationale. Le programme s'inscrirait dans la visée du "Plan Puebla-Panama", un projet de développement régional incluant la mobilité de la main-d'œuvre – possiblement financé par la Banque interaméricaine de développement (BID), qui offrirait jusqu'à 1,5 milliards de \$ É.U. –, afin de favoriser l'intégration et la croissance économique des économies centre-américaines et des régions les plus pauvres du Mexique. Le programme de Fox vise essentiellement la réduction des coûts du transport et la facilitation du commerce, grâce à l'amélioration des infrastructures, dont l'accès aux ports, aux voies routières rapides et aux systèmes ferroviaires – ces derniers en quasi-décrépitude dans le pays –, et le soutien aux activités économiques "stratégiques" dans les régions Sud et Sud-Est, dont la modernisation des activités agricoles; il cherche plus généralement à y réduire les indices de pauvreté et de marginalisation.

Questions statistiques maintenant, les performances du secteur extérieur mexicain montrent des signes de déclin, contrecoup probable du ralentissement économique aux États-Unis, qui a enregistré un taux de croissance de 2,4 % au troisième trimestre de 2000, le résultat le plus bas depuis quatre ans, après un premier semestre allant chercher les 5,2 %. Pour 2001, les estimations du Fonds monétaire international sont que la croissance économique aux États-Unis ne dépassera pas les 3,2 %. Du point de vue du Mexique et selon les chiffres du Département du Commerce, un tel "atterrissage en douceur" a surtout signifié que les excédents commerciaux se sont réduits de près de 16,3 % (23 000 millions de janvier à novembre 2001) si on les compare à ceux enregistrés l'an dernier pendant la même période. Les exportations du Canada vers les États-Unis ont aussi connu un léger déclin entre octobre et novembre 2000, passant de 20 293 à 19 659 millions de \$ É.U. Entre octobre et novembre, les exportations du Mexique vers les États-Unis ont chuté de 6,2 %, pour atteindre les 11 944 millions de \$ É.U. Le ralentissement a surtout affecté les secteurs de l'automobile, des pièces et des ordinateurs. De leur côté, les importations mexicaines en provenance des États-Unis ont baissé de 3,9 %, pour atteindre les 9 951 millions de \$ É.U. pendant la même période. Pour ce qui va de l'an 2000, le Secrétariat du Trésor du Mexique estime que les exportations totales du pays ont augmenté de 22 %, les exportations non-pétrolières ayant enregistré une hausse de 8,5 %, et les ventes de pétrole de 65 %. Les importations, quant à elles, ont aussi augmenté, de près de 14,1 % par rapport à l'an dernier.

Selon le Rapport 2000 sur la compétitivité mondiale du Forum économique et mondial publié à l'occasion de la réunion de Davos aux derniers jours de janvier, le Mexique se classe au 41^e rang sur 59, passant derrière l'Irlande du Nord, le Chili, l'Argentine, le Pérou et même la Bolivie. Le Mexique aurait enregistré un taux de croissance économique d'à peine 1,2 % pour l'ensemble de la décennie 1990.

• États-Unis

Après le Canada, c'est au tour des États-Unis de présenter leurs positions officielles pour les négociations commerciales dans les Amériques. Les études d'impact ont été complétées par la U. S.

International Trade Commission et l'on devrait avoir les premiers projets d'accord des 9 groupes de négociation lors de la conférence ministérielle qui se tiendra à Buenos Aires les 6 et 7 avril prochain. Rappelons que cette conférence suit la réunion du Comité des négociations commerciales qui s'est tenue à Lima les 24 et 25 janvier et qu'elle précèdera de peu le Sommet de Québec et que les textes présentés par les différents groupes serviront de base aux discussions. Outre le dossier commercial, les chefs d'État et de gouvernement aborderont deux autres dossiers ; le renforcement de la démocratie et ce qu'il est convenu d'appeler maintenant "la réalisation du potentiel humain". Bref, tout se met en place pour faire du Sommet de Québec un point tournant dans le dossier des Amériques. On peut consulter les positions américaines sur le site du Bureau du Représentant au Commerce : <http://www.ustr.gov/regions/whemisphere/ftaa.shtml>.

En nommant à la mi-janvier Robert B. Zoellick à la tête du Bureau du Représentant au Commerce, le président Bush confirme à nouveau sa volonté de s'appuyer sur des conseillers d'expérience et son intention de lier davantage que ne l'avait fait son prédécesseur, les questions commerciales aux dimensions plus traditionnelles de la sécurité. Le nouveau Représentant au Commerce a déjà occupé de nombreux postes, dont celui de conseiller du secrétaire d'État James Baker dans l'administration Reagan, et ceux, entre autres, de conseiller avec rang de sous-secrétaire au Département d'État et de sous-secrétaire d'État pour les questions économiques dans l'administration Bush. Il a fait également partie de la Commission chargée d'examiner le déficit commercial et de nombreux comités, dont celui sur la politique de défense. Très lié au nouveau président et aux milieux conservateurs, il a joué un rôle important lors de la dernière campagne présidentielle, à titre de conseiller sur les questions stratégiques en particulier. Il est également membre de la Trilatérale.

Devant le Comité sénatorial des Finances le 30 janvier, R. B. Zoellick a présenté les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre à la tête du Bureau du Représentant au Commerce. Il n'a d'ailleurs pas perdu de temps pour annoncer qu'il allait saisir très prochainement le Comité du Congrès sur les voies et moyens pour obtenir le renouvellement de la procédure accélérée et réaffirmer par la même occasion, l'engagement présidentiel en faveur du libre-échange dans les Amériques. Sur ce point, Zoellick a été très clair : les États-Unis sont décidés d'aller de l'avant ; aux autres pays de suivre ou de rester derrière. Dans la même veine, il a également fait part de son intention de relancer les négociations commerciales multilatérales, avec les négociations sur l'agriculture comme priorité. Autre point intéressant : le nouveau Représentant au Commerce semble également vouloir accorder une attention plus grande aux relations transatlantiques que cela n'avait le cas sous l'administration Clinton. S'agit-il d'un retour aux alliances traditionnelles ? D'un constat un peu désabusé sur l'APEC, qui semble aller nulle part ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. Sur la question de la procédure accélérée (*fast track*), le débat est déjà ouvert et les positions sont toujours aussi tranchées entre les républicains et les démocrates sur la question des clauses sociales et environnementales. Mais, tout en réaffirmant le point de vue officiel selon lequel l'expansion économique et le libre-échange restent les meilleures voies pour améliorer les conditions environnementales et les conditions de travail, R. Zoellick a néanmoins fait une ouverture prudente en direction de l'inclusion de clauses particulières dans les accords commerciaux, sous réserve cependant que ce ne soit pas à des fins protectionnistes. Enfin, on notera que ce dernier a réitéré l'engagement des États-Unis en faveur de l'entrée de la Chine à l'OMC, tout en insistant cependant sur le fait que l'administration Bush appuiera tout aussi fermement celle de Taiwan.

MERCOSUR

Le Fonds monétaire international (FMI) a débloqué dès la seconde semaine de janvier une première tranche de crédits en faveur de l'Argentine comme le prévoyait le montage financier de 39,7 milliards préparé par ses soins à la fin de l'année dernière. Le prêt de 3 milliards de \$ É.U fait partie de la ligne de crédit de près de 14 milliards afin d'appuyer la relance économique, de protéger le régime de parité fixe au dollar, d'apporter de nouvelles garanties aux investisseurs sur la solvabilité du pays et surtout, d'éviter que le pays ne soit en défaut de paiement sur sa dette extérieure estimée à quelques 123,5 milliards de \$ É.U. L'Argentine recevra trois tranches additionnelles de 1 milliard chacune pour l'an 2001. Pour l'Argentine, le blindage financier négocié en 1999 correspond à la 18^e intervention du FMI sur les dernières cinquante années. De son côté et à la mi-janvier, le gouvernement argentin a aussi commencé

l'émission de bons publics d'environ 100\$ l'unité, pour un total de 500 millions de \$ É.U. sur trente ans, à raison d'un taux d'intérêt annuel de 12,09 %, principalement destinés aux investisseurs issus du secteur national des fonds de pension, des banques et des services d'assurance. On se rappellera que la contribution "locale" au montage financier (de 3 milliards) a constitué l'une des conditions de l'accord de décembre avec les organismes internationaux (voir chronique précédente).

Selon les prévisions du FMI, qui se base sur les chiffres du gouvernement de l'Argentine, l'économie connaîtra un taux de croissance de 2,5 % en 2001, tandis que l'investissement devrait augmenter d'un solide 6 %, après plus de deux ans de déclin. Le ratio de la dette extérieure au PIB sera ramené à moins de 50 % d'ici 2006.

Pour les premiers onze mois de l'an 2000 (janvier à novembre), et renversant la tendance déficitaire des trois années précédentes, les comptes extérieurs du pays ont affiché un excédent de 821 millions de \$ É.U. Les exportations et importations du pays ont atteint les 23 921 et 23 100 millions de \$ É.U. pendant cette même période. Un léger déficit de 38 millions de \$ É.U., a néanmoins été enregistré au mois de novembre, mais si on le compare à l'an dernier, ce déficit mensuel n'en représente qu'un peu plus du dixième de ce qu'il était. Les analystes attribuent cette amélioration générale des comptes extérieurs à la hausse des prix internationaux, surtout pour les produits du pétrole et du gaz, et à l'augmentation en volume de la production locale destinée à l'étranger, notamment les maïs et le blé en grains et le soja. D'un autre côté, les importations du pays sont restées sensiblement similaires en volume et en valeur aux niveaux de l'an dernier, ce qui s'explique en grande partie par la récession que traverse l'économie argentine depuis la "dévaluation surprise" de l'ami brésilien en janvier 1999. Par grandes régions et pour la même période, l'Argentine a maintenu un excédent de 1 083 millions de dollars avec le MERCOSUR, un déficit de 1 060 millions avec l'Union Européenne et de 1 816 millions de \$ É.U. avec l'ALÉNA.

Les agences de crédit international révisent à la hausse la côte du Brésil. L'an 2000 a en effet été une bonne année et ce, malgré les prévisions pessimistes qui anticipaient une contraction économique accompagnée d'une inflation substantielle. Selon le FMI, l'économie brésilienne a enregistré d'excellents résultats en 2000, soit un taux de croissance économique de près de 4 % (une nette amélioration si comparée aux 0,8 % de 1999), une inflation maintenue en dessous des 5 % (si comparée aux 8,9 % de 1999), un déclin substantiel du déficit budgétaire lequel n'a atteint que la moitié des montants enregistrés pour l'an précédent, et une augmentation totale des exportations de près de 20 %. L'investissement direct étranger s'est maintenu dans les mêmes proportions que l'an précédent, le Brésil ayant reçu près de 30 563 millions de \$ É.U., principalement dirigés vers le secteur des services (télécommunications), et l'Espagne comptant parmi les premiers investisseurs dans le pays (suivi de près par les États-Unis, puis en moindres proportions par le Portugal). Les exportations totales du pays ont augmenté de 60 millions de \$ É.U. l'an dernier, et la production automobile a connu une nette croissance, de près de 23,7 %. L'organisme estime que la création nette d'emplois, estimée à environ 1 million de nouveaux emplois, s'est surtout concentrée dans le secteur industriel. Pour l'an 2000, le taux de change moyen a avoisiné les 1,83 real pour un dollar.

De son côté, la Banque mondiale a accordé dans la dernière semaine de janvier un prêt destiné à appuyer le programme de réformes fiscales entreprises par le Brésil conformément à ce qui avait été prévu dans les accords signés après son "sauvetage" financier en janvier 2000. Les fonds, de 757,58 millions de \$ É.U. iront principalement au soutien à la croissance, aux services publics et à la lutte contre la pauvreté.

En réponse au Forum économique mondial se déroulant à Davos malgré les protestations sociales prévisibles, un Forum social mondial a été convoqué à la dernière semaine de janvier à Porto Alegre, Brésil. Près de 3500 activistes, politiciens et intellectuels de plus de 100 pays s'y sont réunis pour cinq journées consécutives de conférences et débats portant sur le thème des alternatives sociales au modèle néo-libéral. Les thèmes de l'exclusion sociale, des droits humains et du développement durable ont été particulièrement privilégiés à l'agenda des discussions. L'une des propositions les plus populaires du Forum a consisté à formuler un plan d'action pour exiger que les principales institutions économiques internationales, le FMI et la Banque mondiale, fonctionnent avec davantage de transparence en

accordant un droit d'entrée et de participation décisionnelle aux organisations sociales. La réunion a été fortement critiquée par la presse locale et internationale, principalement en raison du fait qu'elle ait été autorisée et partiellement financée par le gouvernement travailliste de l'État du Rio Grande du sud, manifestation sympathisant de ce qui se profile comme un réseau d'action sociale contre la globalisation. Même si aucun document définitif n'a été émis à l'occasion du Forum de Porto Allegre, l'évènement a permis la rédaction d'une convocation, signée par plus de deux cents organisations sociales, programmant l'agenda des mobilisations sociales contre le projet de création de la ZLÉA prévues pour cette année, dont une rencontre à Cancun en février prochain – on peut croire d'avance que les dates correspondront plus ou moins à celles de la visite de la délégation zapatiste à Mexico –, une réunion à Buenos Aires en avril, suivie d'une rencontre parallèle à Québec en avril pendant le Sommet des Amériques, et d'une mobilisation à Genève en juillet 2001 pendant la rencontre du G-7/8.

Enfin, la première phase des négociations commerciales entre le Chili et les États-Unis a été amorcée pendant la seconde semaine de janvier. Pour le moment, et sans que l'on s'étonne vraiment, la pomme de discorde porte essentiellement sur l'inclusion ou non de standards sociaux et environnementaux en addition aux dix-sept thèmes prévus dans l'agenda des négociations établi en décembre avec Barshefsky. Le Congrès du Chili étudie depuis près d'un an la possibilité de réintroduire dans la Constitution plusieurs droits fondamentaux du travail qui avaient été suspendus sous le régime militaire, dont le droit à la négociation collective, à la liberté d'association, et à des conditions de travail minimales. Évidemment, la question du plancher salarial n'est en rien abordée. Les réformes, puisque réformes il risque d'y avoir, sont manifestement fort bien entrevues par les dirigeants de l'AFL-CIO aux États-Unis, ce qui facilitera les discussions au Congrès si un accord doit être signé avec le Chili.

Brèves hémisphériques

- Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CÉPALC), la région a enregistré une croissance économique de 4 % en 2000, un chiffre insuffisant pour la création d'emploi. Pour l'an 2001, les expectatives ne sont pas plus ambitieuses.

- Pinochet s'est porté absent à la convocation judiciaire prévue aux premiers jours de janvier qui aurait permis de déterminer son état de santé mentale. Les lois chiliennes prévoient curieusement que les accusés âgés de plus de 70 ans doivent se soumettre à un examen psychologique avant d'être l'objet d'une poursuite légale. Les avocats du général se sont essentiellement opposés aux procédures définies par le Juge Guzman pour rendre compte de l'état de santé de l'inculpé, préférant pour des raisons évidentes que les tests soient réalisés dans un hôpital militaire, tandis que le juge exigeait que les échantillons d'urine et de sang soient directement pris lors de la convocation prévue, pour ensuite être acheminés vers des laboratoires indépendants. Après avoir été mis en demeure le 1^{er} décembre dernier pour les crimes commis pendant son régime, dont la tristement fameuse "caravane de la mort" responsable de la mort d'au moins – à défaut de documenter le meurtre de plusieurs milliers de personnes – 77 militants de gauche, Pinochet sera manifestement jugé pour abus des droits humains à la suite de son interrogatoire.

- L'ancien président du Pérou aujourd'hui en exil, Alan Garcia, a annoncé dans la seconde semaine de janvier son intention de se présenter sa candidature aux élections prévues pour avril prochain. M. Garcia, accusé de détournement de fonds lors d'un mandat (1985-1990) impopulaire pendant lequel le pays souffert une combinaison d'hyper-inflation, de crise de la dette et de guérilla, se présentera à la tête du Parti révolutionnaire populaire américain de centre gauche. Il s'agit de la 17^e candidature enregistrée pour ces élections décidément fort courues du printemps prochain. Garcia promet essentiellement la décentralisation politique et la création d'emplois.

- Un peu avant la mi-janvier, le Premier ministre du Québec a annoncé sa résignation du poste de premier mandataire de la province, comme de la présidence du Parti québécois. Lucien Bouchard reste

néanmoins en fonction jusqu'à ce que le Parti ait sélectionné son remplaçant, d'ici le printemps prochain. Coïncidence involontaire sans doute, mais attrapée au vol par *The Economist* qui n'a pas manqué d'ironiser sur la chose, la démission de L. Bouchard aurait été faite le jour même de l'anniversaire du Premier ministre du Canada, Jean Chrétien. Une telle décision refléterait essentiellement le découragement de L. Bouchard devant le peu de progrès du projet souverainiste.

- À la suite du tremblement de terre de la mi-janvier qui a occasionné plus de 4000 blessés et plus de 700 morts, le Front Farabundo Martí (FMLN) exige que la dollarisation au El Salvador soit suspendue afin que les autorités publiques puissent affecter les fonds nécessaires au soutien aux victimes. Le FMLN détient 31 sièges sur 84 au Congrès, et sans son appui, le vote nécessaire pour décider du budget public, actuellement sous étude, ne pourra pas atteindre les 2/3 cruciaux au parti au pouvoir Arena. Le débat entre les deux partis en inquiète plus d'un, puisque la guerre civile de la décennie des 80 était principalement alimentée par l'antagonisme entre ces deux formations politiques. Jusqu'à maintenant, la décision de dollariser l'économie salvadorienne n'a pas été mise en question par le parti au pouvoir. On consultera sur le sujet l'étude récente de Mathieu Arès : L'intégration monétaire des Amériques - Vers la dollarisation du continent? janvier 2001, <http://www.americascanada.org/menu-f.asp>.